

*Initiatives parlementaires*

Voici quelques explications. Avant les élections, le Parti réformiste était favorable à un programme d'amélioration des infrastructures que le gouvernement appuierait. Après les élections, les réformistes ont commencé à le critiquer. On pourrait dire: «Qu'y a-t-il de mal à cela? Après tout, ce sont des réformistes et on peut s'attendre à ce qu'ils se contredisent parfois.» C'est peut-être vrai, mais il y a une limite et, quand on la franchit, même si l'on est réformiste, c'est bizarre.

Il y a le député de Simcoe-Centre qui donne un véritable spectacle. Il a rédigé une lettre concernant un programme d'infrastructure dans sa circonscription. Tous les députés sauront que c'est une pure coïncidence si ce programme se déroule dans sa circonscription. La lettre, adressée au président du Conseil du Trésor, disait, et je cite: «Je vous écris pour réitérer mon ferme appui au projet parce qu'il permettra de créer beaucoup d'emplois. L'un des principaux objectifs du programme d'infrastructure consiste à susciter des partenariats entre les secteurs public et privé afin non seulement d'améliorer le climat économique local et régional, mais aussi d'aider le Canada dans son ensemble à attirer des entreprises en offrant d'excellentes perspectives commerciales» et ainsi de suite.

Voilà ce qu'écrivait le député de Simcoe-Centre, qui faisait alors l'éloge d'un projet d'infrastructure qui se faisait par hasard dans sa circonscription. Une fois le projet terminé, le même député. . .

**M. Harris:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Nous sommes censés discuter de l'amendement qui a été proposé par la députée des Laurentides. Ce dont le député de Glengarry—Prescott—Russell parle en ce moment n'a absolument rien à voir avec l'amendement. Je lui demanderais, monsieur le Président, de parler de l'amendement.

• (1745)

**Le vice-président:** Le député fait allusion à la règle de la pertinence. Je suis certain que le député verra tout de suite à ce que ses remarques soient pertinentes, si elles ne l'étaient pas.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, la motion vise à appuyer des programmes d'infrastructure. L'amendement porte seulement sur le financement de ces programmes d'infrastructure et, évidemment, le député de Simcoe-Centre écrivait pour appuyer le financement d'un programme d'infrastructure, et c'est exactement ce dont il est question dans l'amendement.

Revenons au député de Simcoe-Centre, parce que je l'aime bien. Le député de Simcoe-Centre, en s'adressant à un journaliste, a parlé d'autres programmes d'infrastructure. Par coïncidence, ces autres projets ne se trouvaient pas dans sa circonscription, mais voici ce qu'il en a dit. N'oublions pas que nous ne devons pas être cyniques. Les projets dont je vais parler se trouvaient dans une autre circonscription. Le député a déclaré, et je cite:

«Ces projets ne concernent pas l'infrastructure. Ils visent à créer des emplois. Ils parlent des emplois à court terme qui sont ainsi créés, mais ces emplois peuvent durer un jour ou un mois.» Le député voulait dénoncer ces projets, dont certains consistaient à rénover le colisée d'Edmonton ou encore à construire ailleurs d'autres types d'installations et des patinoires couvertes.

Affecter de l'argent à toutes ces autres patinoires couvertes était répréhensible, mais celle de Barrie, qui se trouve être dans la circonscription de Simcoe-Centre, méritait l'appui du gouvernement et toutes les louanges dont j'ai fait part à la Chambre tout à l'heure. Elle avait toutes les vertus que j'ai décrites à la Chambre. Elle favorisait notamment le partenariat entre les secteurs public et privé et avait tous les autres avantages dont j'ai parlé.

Comment cela est-il possible? Comment se fait-il que les projets d'infrastructure soient valables lorsqu'ils se trouvent dans la circonscription du député, mais que des projets pratiquement identiques dans la circonscription d'autres députés ne méritent pas autant de louanges? Je suis persuadé qu'il y a une explication raisonnable à cela et que nous allons l'entendre sous peu.

Parlons du programme des travaux d'infrastructure. La ville de Calgary a publié un document à ce sujet. Il s'agit du programme de travaux d'infrastructure Canada-Alberta: «Calgary au travail». Calgary, bien sûr, est la ville où est située la circonscription du chef du Parti réformiste et d'autres députés de ce parti. Je me demande s'ils vont prêter attention, parce que nous pourrions leur poser des questions plus tard. Cette publication, «*Calgary at Work*», louange les vertus du programme d'infrastructures et tout ce qui a été fait à Calgary. Voici certaines des choses. . .

**M. Johnston:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je me demande si vous pourriez confirmer le quorum.

**Le vice-président:** Il n'y a pas quorum.

Convoquez les députés.

*Après l'appel du timbre:*

**Le vice-président:** Conformément au paragraphe 29(4) du Règlement, je voudrais demander à tous les députés présents de s'approcher de la Table et de faire consigner leur nom dans le journal.

[Français]

Conformément à l'article 29(3) du Règlement, le quorum n'ayant pas été atteint, la Chambre ajourne jusqu'à demain, à 10 heures.

(Comme seulement 13 députés sont présents, y compris le vice-président, leurs noms sont inscrits et la séance est levée à 18 h 03.)